

# LA LETTRE

DE LA

# COOPERATION DECENTRALISEE



Février 2009

# SOMMAIRE

Editorial .....	2
Afrique .....	3
Amérique latine et Caraïbes .....	10
Amérique du Nord .....	12
Asie .....	13
Europe .....	14
Méditerranée .....	16
Union européenne .....	21
CGLU .....	24
Réflexions .....	26
Actualités .....	31
Agenda .....	33
Publications .....	35

« Je crois que nous allons dans la coopération décentralisée comme dans tous les autres secteurs, traverser une période difficile. Je sais que vous serez les derniers à être tentés par des réflexes de repli sur soi et d'abandon des pays en difficultés. C'est justement dans ces périodes de crise qu'il ne faut pas accentuer les dommages économiques et sociaux par des réflexes de fermeture.

Ce n'est pas la mondialisation qui doit faire l'objet d'un procès. Ce sont ses formes négatives et caricaturales. La mondialisation que vous pratiquez est source de progrès et d'espoirs. »

C'était la conclusion de mon rapport moral lors de l'Assemblée générale de Cités Unies France.

Concrètement, comment faire face à ces défis ?

Nous avons pu constater qu'aujourd'hui la coopération décentralisée et l'action internationale des collectivités territoriales, sont solidement enracinées et légitimes. La question n'est plus là. Le défi nouveau qui nous est lancé en cette période de raréfaction de l'argent public est double.

C'est d'abord celui de la mesure de l'utilité des coopérations décentralisées pour les populations du Sud.

C'est aussi celui de la « valeur ajoutée », en France même, pour les populations de nos collectivités. Ceci nous impose de revoir nos pratiques. La première tâche qui nous attend est la mise au point, en collaboration avec d'autres organismes comme l'AFD ou F3E, d'indicateurs à même d'évaluer le « bonheur ajouté » dans nos collectivités partenaires.

Il nous faut aussi nous concentrer sur des thèmes qui sont fédérateurs aussi bien pour le Nord que pour le Sud tout en créant un rapport plus équilibré entre les deux.

C'est un vaste sujet de réflexion. Beaucoup de collectivités adhérentes ont déjà avancé dans cette direction et nous ne manquerons pas de mutualiser leurs savoir-faire. Pour

notre part nous allons nous concentrer sur quelques thèmes correspondant à ce nouveau « cahier des charges ».

L'animation et l'accompagnement des politiques de jeunesse à l'international répondent à ces attentes. Après le séminaire co-organisé avec la Région Bretagne, à Rennes, à la fin de l'année dernière, nous comptons poursuivre par de grandes assises en Région Bourgogne, à Dijon, réunissant en juillet 2009 collectivités de tous niveaux, autorités publiques et opérateurs associatifs.

L'autre domaine, celui de la culture et, plus précisément, le volet culturel de la coopération de développement, mérite de notre part plus de réflexion et d'animation. Un travail de recherche est en cours sur ce thème qui permettra de définir un véritable programme d'action.

Plus généralement, nous ferons tout pour favoriser l'accès de nos coopérations aux financements européens, en liens avec nos partenaires, même si des progrès ont déjà été enregistrés. Cités Unies France lancera, à ce sujet, un forum internet animé par ses adhérents.

Il nous faudra suivre aussi de près les difficultés juridiques et administratives qui émergent ça ou là de manière préoccupante. Nous organiserons sur ce thème, avec la région Ile de France, un colloque au Sénat. Il aura lieu le 10 mars.

La coopération décentralisée doit sortir victorieuse d'une période de possible repli sur soi. Les populations défavorisées du Sud ont plus que jamais besoin de vos actions de partenariats. A nous de les rendre à la fois plus crédibles et plus utiles encore.

**Charles Josselin**  
**Président de Cités Unies France**

## ACTUALITÉS GUINÉE

### La Guinée après la mort de Lansana Conté ...

Le pouvoir guinéen se dirige de plus en plus vers une dérive, face à la communauté internationale, d'une part et la forte pression exercée par la société civile et les syndicats d'autre part.

L'état se resserre davantage autour du nouveau pouvoir de Conakry. Après la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Commission africaine et les États-Unis, c'est l'Union européenne qui affiche son hostilité à la junte. C'est ainsi qu'elle a adopté une résolution condamnant la prise du pouvoir par « un groupe d'officiers » au lendemain du décès du président Lansana Conté, tout en félicitant l'Union africaine et la CEDEAO de leurs décisions de suspendre la participation de la Guinée à leurs activités tant que ce pays ne disposera pas de Parlement et de gouvernement démocratiquement élus.

La communauté internationale fait pression pour la tenue d'élections au premier semestre 2009, soit avant la date de "fin décembre 2010" fixée par les putschistes.

Le secrétaire d'État français à la coopération et à la francophonie a effectué une visite à Conakry début janvier, lors de laquelle, il se disait satisfait de voir que les militaires s'engagent officiellement à assurer uniquement la transition et à ne pas participer eux-mêmes aux élections, après avoir rencontré successivement cinq responsables de partis politiques, de la société civile et des syndicats. Il a assuré que la France continuerait son aide à la Guinée.

Dans l'espoir que cette promesse se réalise, bon nombre de Guinéens apprécient pour l'heure d'avoir toujours un pouvoir fort censé mieux les protéger des divisions ethniques.

La Coordination guinéenne du Forum des Organisations de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest (FOSCAO) suit avec beaucoup d'attention la crise constitutionnelle qui a suivi le décès du Général Lansana Conté, Président de la République de Guinée. Elle déplore la prise du pouvoir par l'Armée alors que les dispositions de la Loi Fondamentale prévoient les conditions de succession en cas de vacance du pouvoir. La société civile guinéenne est à l'avant-garde dans les propositions en vue d'améliorer et d'influencer le processus de transition engagée par la junte au pouvoir.

Après la rencontre avec le nouveau président de la république, la société civile a rencontré le nouveau Premier ministre chef de gouvernement qui a présenté toute sa gratitude et sa reconnaissance à la société civile pour l'avoir choisi en 2007 parmi les quatre (4) premiers ministrables. Depuis l'annonce du nouveau gouvernement guinéen, formé la semaine du 12 janvier, et manifestement dominé par les militaires aux postes clés, la société civile a adopté une posture d'attente prudente.

## ACTUALITÉS MADAGASCAR

### **Conflit ouvert entre le maire d'Antananarivo et le Président malgache**

Le différend qui oppose Marc Ravalomanana, le Président de la République malgache, à Andry Rajoelina, le maire d'Antananarivo, a pris une ampleur préoccupante pour la stabilité du pays.

Depuis son élection à la mairie en décembre 2007, M. Rajoelina entretient des rapports tendus avec le régime de M. Ravalomanana. Mais le bras de fer s'est fortement durci depuis la fermeture par le gouvernement le 13 décembre 2008 de sa télévision privée Viva.

Accusant le Président de restreindre la liberté d'expression et de confondre l'intérêt public avec ses intérêts personnels, le jeune maire de la capitale malgache a organisé, le 24 janvier, un rassemblement non autorisé sur la Place du 13 mai, lieu symbolique des revendications populaires. Devant 25 000 personnes venues le soutenir, celui que l'on surnomme TGV pour son ascension politique rapide a tenu un discours virulent à l'égard du chef de la République. Réclamant la démission du gouvernement et la mise en place d'un gouvernement de transition dont il prendrait la tête, le politique de 34 ans a appelé la population à participer à une grève générale le lundi 26 janvier.

Le Président Ravalomanana, en voyage en Afrique du Sud en janvier, a écourté son séjour pour désamorcer cette crise politique qui rappelle à certains égards la crise de 2002, lorsque l'actuel Président, alors maire d'Antananarivo, avait utilisé la capitale malgache comme tremplin pour accéder au pouvoir.

Des manifestations dont plusieurs villes du pays se sont soldées par des pillages et des morts liés aux incendies de magasins pillés. Mais c'est le samedi 7 février que le bilan s'est alourdi : le maire de la capitale, déchu de ses fonctions par ordonnance le mardi 3 février, a appelé ses partisans à marcher sur le palais présidentiel. La garde a tiré à balles réelles faisant au moins 37 morts.

Aujourd'hui, le Président de la République et le maire déchu de la capitale semblent chacun compter les membres de leur camp.

Alors que le maire déchu de la capitale s'est proclamé président d'une « Haute autorité de transition » et a commencé à nommer des ministres d'un gouvernement de transition, la communauté internationale multiplie ses tentatives de médiations : que ce soient l'Union africaine, les Nations Unies ou encore la récente visite du secrétaire d'Etat français à la Coopération et à la Francophonie, tous appellent les protagonistes au dialogue.

## Remaniements ministériels

La Direction générale de la décentralisation, anciennement rattachée au ministère de l'Intérieur, est devenue un ministère à part entière par la nomination en conseil des ministres du 5 janvier 2009 de Bezara Manase, sénateur dans la région Atsinanana et secrétaire général de l'Association des 22 régions de Madagascar (A22RM).

Ce nouveau ministère de la décentralisation est désormais rattaché à la Présidence de la République malgache. Un nouvel organigramme est actuellement en élaboration. Gervais Rakotonirina, ancien secrétaire général du ministère de l'Intérieur, est désormais ministre de l'Intérieur. Charles Rabemananjara, ancien ministre de l'Intérieur, demeure Premier ministre.

## MALI

Président du groupe-pays Mali : Guy-Michel Chauveau, maire de La Flèche

### Assises 2008 de la coopération décentralisée, les 12-14 décembre 2008, Bamako

Les assises de la coopération décentralisée 2008 se sont tenues à Bamako (Mali) au Centre International des Conférences, du 12 au 14 décembre 2008 avec pour thème général : «Gouvernance territoriale et développement économique local». Organisées par l'Association des communes, cercles et régions du Mali et l'Association des municipalités du Mali, soutenues par l'Etat malien, l'Union européenne et la Coopération française, ces assises faisaient suite au forum organisé en 2005.

Au delà de l'augmentation du nombre de conventions de partenariat signées ou renouvelées depuis 2005, les assises 2008 s'étaient fixées comme objectif global de réunir collectivités maliennes et collectivités invitées, sur des démarches pertinentes d'élaboration et de conduite de politiques publiques, en cohérence avec le processus de décentralisation.

Hormis la France, avec une trentaine de collectivités et Cités Unies France, représentée par le président du groupe-pays Mali, sa direction et le pôle Afrique, plusieurs pays étaient représentés par leurs collectivités et associations nationales de pouvoirs locaux : Belgique, Burkina Faso, Canada, Congo, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, Togo, ...

A l'occasion des assises, l'Association des municipalités du Mali et l'Association des communes, cercles et régions du Mali ont consacré leur unification. Par ailleurs, une convention a été signée entre associations de pouvoirs locaux de l'UEMOA. Le réseau des femmes élues africaines s'est réuni pour poursuivre des actions communes.

Les actes des Assises seront très prochainement disponibles.

Le groupe-pays se réunit le 12 février pour dresser un bilan et envisager les suites de ces assises. Cette réunion sera suivie du groupe santé Mali.

*Pour plus d'informations :*

Constance Koukoui, Astrid Frey, chargées de mission

Courriels : [c.koukoui@cites-unies-france.org](mailto:c.koukoui@cites-unies-france.org), [a.frey@cites-unies-france.org](mailto:a.frey@cites-unies-france.org)

## ACTUALITÉS MALI

### Un éventuel report des communales

En principe, c'est le 26 avril prochain que les Maliens devraient aller aux urnes pour choisir au niveau local ceux et celles qui doivent diriger les collectivités décentralisées. Cette date non encore confirmée par le conseil des ministres écourte le mandat des conseils communaux, élus le 30 mai 2004. Ce qui pourrait constitutionnellement poser problème dans la mesure où leur mandat est de 5 ans. Mais le problème se situe davantage au niveau de l'organisation matérielle du scrutin qu'à celui d'une date indicative, laquelle pourrait être réajustée dans le respect des délais constitutionnels et législatifs

Ce qui est sûr, c'est que la DGE aussi bien que la CENI, chargées de la supervision du processus électoral, manquent cruellement d'argent. Le nerf de la guerre n'étant pas acquis, on pourrait au jour d'aujourd'hui s'attendre à un éventuel report des communales. Cependant, avec une volonté politique forte tendant à respecter rigoureusement les délais constitutionnels, le pouvoir peut bien trouver l'argent et organiser le scrutin dans des conditions transparentes. Un report est synonyme d'incompétence, de négligence voire de mauvaise gouvernance. Il est vrai qu'au terme de l'article 7 du code des collectivités, le conseil communal peut être prorogé de six mois au plus, par décret pris en conseil des ministres. User de cette disposition du reste légale est aussi synonyme de légèreté et de manque de rigueur. Parce que depuis 2004, le département de Kafougouna Koné sait qu'il sera organisé, dans le premier semestre 2009, les communales. Comme le dit l'autre «gouverner, c'est prévoir».

En outre, certains observateurs laissent entendre que même les formations politiques ne seraient pas prêtes pour affronter les communales. Mais, le gouvernement ne devrait pas se préoccuper de la situation de ceux qui doivent concourir. Ces derniers sont les acteurs de la scène politique et doivent être disponibles pour participer à tous les scrutins constitutionnels : présidentielle, législatives et communales. Maintenant, il revient à l'exécutif de s'assumer, en arrêtant par décret pris en Conseil des ministres le calendrier du scrutin. Ceci aura l'avantage de fixer les uns et les autres et de mettre fin aux multiples supputations qui empoisonnent l'atmosphère politique. Il aura également le mérite de remettre les acteurs politiques au travail.

(Source : *L'Indépendant*, le 27 janvier 2009)

## Crise alimentaire

Lancée tambour battant, l'Initiative riz n'a pas encore produit de résultats perceptibles. Le prix du riz n'a pas bougé d'un iota dans le sens souhaité, c'est-à-dire à hauteur du supportable pour portefeuilles généralement légers. La preuve : alors qu'on est en période de récolte qualifiée de période d'abondance, il est cédé toujours à 350 F CFA le kilogramme. Voir plus !

Malgré les efforts gigantesques déployés par l'Etat malien qui s'est fait un point d'honneur de mettre les bouchées doubles - efforts matériels, financiers, humains - le riz ne rime toujours pas avec l'initiative riz. Malgré la vaste campagne-la propagande selon les détracteurs- pour mobiliser toutes les forces vives autour d'un objectif dont la réalisation devrait profiter à tous, l'acquisition du riz ne fait encore ni sourire ni rire. On dirait que, d'un côté, il y a le discours et, de l'autre, la réalité et, entre les deux, le bluff ou le vain effort.

Lors d'une de ses récentes conférences de presse, le ministre de l'Agriculture, Tiémoko Sangaré, avait affirmé que "le riz de l'Initiative riz" sera vendu le kilogramme autour de 250 F CFA maximum! S'agissant de la campagne agricole, le ministre Sangaré a parlé de récolte... miracle. Mais, les Maliens commencent à déchanter car, nulle part dans le pays, la précieuse denrée de première nécessité n'est cédée à ce prix. Ça et là, on assiste plutôt à une hausse.

La situation se présente telle que la question essentielle qui reste sur les lèvres est la suivante : qu'est-ce que l'Initiative riz a alors apporté au consommateur malien qui, depuis tout le temps qu'on en parle, se nourrit d'espoir ? Apparemment rien... pour le moment en tout cas. A moins que le gouvernement nous prouve le contraire.

Se sentant interpellé plus que tout autre citoyen malien, l'initiateur de cette "réponse nationale à un fait conjoncturel d'ampleur mondiale" n'a négligé aucun détail du processus. Comme par baroud d'honneur, il a personnellement œuvré de sorte que toutes les conditions soient réunies pour sa réussite. Le voilà semble-t-il, même à la phase de récolte, en train de conseiller aux paysans de ne pas brader leurs récoltes et de rationaliser, histoire de tenir jusqu'à la prochaine saison. Mais aussi de faire en sorte que l'Etat de son côté en tire des avantages, force étant quand même de reconnaître que celui-ci y a investi plusieurs milliards de nos francs. Chacun est maître de son appréciation. D'aucuns continuent de s'interroger néanmoins sur cette politique qui fait croire à cor et à cri que le riz serait disponible sur tous les marchés du Mali et à moindre frais. Où se trouve le riz ? Qu'attend-on pour le mettre sur le marché s'il est vrai qu'il existe ?

Loin d'être soulagé, le pauvre consommateur déjà éprouvé ne sait même plus à quel saint se vouer. Vivement une initiative pour sauver l'initiative riz !

(Source : *L'Essor* du 27 janvier 2009)



## **Privatisation de la SOTELMA**

Le processus de privatisation de la Sotelma (opérateur téléphonique national malien), enclenché depuis plusieurs années a, enfin, connu son épilogue le 16 janvier 2009. L'adjudicataire provisoire est désormais connu. Il s'agit de Maroc Télécom. Leader national au Maroc, l'entreprise est décidée à prouver son leadership dans le secteur des télécoms en Afrique.

Elle a profondément façonné le paysage des télécommunications marocaines et son histoire est indissociable de celle de la modernisation des infrastructures du Royaume.

## **ACTUALITÉS MAURITANIE**

L'ancien président mauritanien, renversé le 6 août 2008 par un coup d'Etat, a été empêché d'entrer à Nouakchott le jeudi 22 janvier, et a décidé de revenir dans son village natal de Lemden, a déclaré son porte-parole Ould Samba. Selon ce dernier, « le cortège du président a été bloqué à Ouad Naga (à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de la capitale), les forces de l'ordre lui ont signifié qu'il ne pouvait entrer en cortège ».

Une source sécuritaire a affirmé que le président destitué avait été prié « d'éviter une entrée bruyante dans un cortège qui ressemblerait à une manifestation motorisée, mais que les voitures pouvaient entrer en ordre séparé ».

Une nouvelle élection présidentielle sera organisée en Mauritanie le 6 juin 2009, a annoncé la junte au pouvoir depuis le coup d'Etat militaire du 6 août. Fin décembre, le nouveau pouvoir avait organisé des journées de concertation, baptisées «états généraux de la démocratie», boycottées par les partis dénonçant le coup d'Etat. Ces «états généraux» avaient proposé d'organiser le premier tour d'une élection présidentielle le 30 mai et un éventuel second tour le 13 juin. La date du 6 juin, annoncée vendredi 23 janvier, correspond exactement à une période de transition de dix mois.

Rappelons que le président mauritanien élu en mars 2007, a été renversé le 6 août, quelques heures après avoir limogé quatre dirigeants de corps d'armée, dont le général Ould Abdel Aziz.

Les observateurs prévoient que l'actuel Président sera lui-même candidat à ce scrutin présidentiel. En octobre, il avait souligné qu'un militaire était en droit de se présenter s'il quittait l'uniforme.

(Source : AFP/ Mauritanie, du 26/01/09)

## NIGER

Président du groupe-pays : Stéphane Valli, vice-président de la Communauté de communes Faucigny Glières

### **Assises de la coopération décentralisée Niger-France, du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2009, à Niamey**

Les autorités nigériennes en charge des collectivités et l'Ambassade de France organisent, du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2009, avec l'appui de Cités Unies France, du programme concerté Aniya et de l'Ambassade du Niger à Paris, des Assises de la coopération décentralisée à Niamey. Ces Assises feront suite au colloque organisé en novembre 2008, à Juvisy-sur-Orge et aux conseils généraux de l'Essonne et du Val de Marne. Le groupe-pays Niger s'est réuni le 10 février dernier, en présence du Service de coopération et d'action culturelle.

*Pour plus d'informations :*

Constance Koukoui, chargée de mission, Cités Unies France

Courriel : [c.koukoui@cites-unies-france.org](mailto:c.koukoui@cites-unies-france.org)

Emilie Robert, chargée de mission tourisme et coopérations internationales, Communauté de communes Faucigny Glières

Courriel : [e.robert@ccfg.fr](mailto:e.robert@ccfg.fr)

## HAÏTI

Président du groupe-pays : Christian Dupuy, maire de Suresnes

### Réunion du groupe pays Haïti, le 8 janvier 2009, à l'Antenne des Côtes d'Armor

Cette réunion, tenue en présence de Charles Josselin, président de Cités Unies, comportait deux principaux points à l'ordre du jour :

- une discussion sur les modalités pour la préparation d'un projet commun des collectivités françaises engagées en Haïti, en réponse à l'appel de la Commission Européenne sur le programme acteurs non-étatique et autorités locales. La ville de Suresnes, la région Île de France et la Ville de Sainte Anne (Martinique) ont manifesté leur souhait de présenter un projet commun ;
- l'organisation des assises franco-haïtiennes de la coopération décentralisée. Philippe Péjo, conseiller de Alain Joyandet, secrétaire d'Etat chargé de la coopération et la francophonie, a précisé les modalités sur l'organisation de ces Assises : dans une première phase, des ateliers préparatoires auront lieu en France, le 17 et le 18 avril 2009, à Fort de Joux, et dans une seconde phase, les assises proprement dites, se tiendront en Haïti, à Port au Prince, le 9 juillet 2009.

Le compte-rendu de la réunion sera bientôt sur le site Internet de Cités Unies France :

[www.cites-unies-france.org](http://www.cites-unies-france.org).

*Pour plus d'informations :*

Felicia Medina, chargée de mission, pôle Amérique Latine et Caraïbes

Courriel : [f.medina@cites-unies-france.org](mailto:f.medina@cites-unies-france.org)

## BRÉSIL

Président du groupe-pays : Michel Vauzelle, président du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur

### Réunion du comité brésilien pour la coopération

Le 12 février 2009, se tiendra, à Brasilia une réunion du comité brésilien de la coopération décentralisée. Cette réunion aura comme objectif de discuter la proposition du programme de la troisième rencontre de la coopération décentralisée franco-brésilienne, élaborée par le comité de pilotage français. Celui-ci sera représenté à cette réunion par son président, Jean Besson, vice-président de la région Rhône-Alpes, délégué aux affaires européennes et aux relations internationales, sénateur de la Drôme.

Le sénateur Jean Besson vient d'être élu président du Groupe d'amitié sénatorial France-Brésil.

## ACTUALITÉS SALVADOR

### Résultats des élections

Le 18 janvier 2009, ont eu lieu les élections législatives et municipales au Salvador. Selon les résultats du tribunal suprême électoral salvadorien, l'ancienne guérilla, le Front Farabundo Marti pour la Libération Nationales (FMLN) a obtenu le plus grand nombre de sièges à l'Assemblée Nationale (35 sur 84). Concernant les élections municipales, du total de 262 communes, le Parti au pouvoir ARENA (droite) l'a emporté en 120 communes et le FMLN en 96. Le FMLN a perdu la capitale, San Salvador, qu'il détenait depuis 1997.

Les élections présidentielles auront lieu le 15 mars prochain.

## ACTUALITÉS AMÉRIQUE LATINE

### Publication de l'OPALC

L'Observatoire politique de l'Amérique Latine et des Caraïbes de Sciences Po (OPALC) a présenté officiellement, le jeudi 22 janvier 2009 son 1<sup>er</sup> rapport annuel au ministère des Affaires étrangères et européennes en présence de Elisabeth Beton-Delègue, directrice des Amériques et des Caraïbes.

Sous la direction scientifique d'Olivier Dabène, chaque année, l'OPALC publiera désormais ce rapport annuel, afin de faire le point sur les évolutions en cours dans la région latino-américaine.

Dans la première partie, ce 1<sup>er</sup> rapport met en avant deux pays qui ont été au-devant de l'actualité (Bolivie et Mexique), deux pays qui ont commémoré un événement historique important (Cuba et Venezuela) et cinq pays qui sont allés aux urnes (Brésil, Chili, Venezuela, Nicaragua, Equateur). Dans la deuxième partie, le rapport met l'Amérique Latine en perspective en se penchant sur deux thématiques : intégration régionale et politiques publiques. Les troisième et quatrième parties rendent compte de l'actualité de la recherche en sciences politiques sur l'Amérique Latine et de celle du site : [www.opalc.org](http://www.opalc.org).

Le rapport annuel est à présent en ligne sur le site : [www.opalc.org](http://www.opalc.org).

## ETATS-UNIS

Président du groupe-pays Etats-Unis : Roland Ries, sénateur-maire de Strasbourg

Son l'impulsion de son nouveau président, le groupe-pays prépare une délégation aux Etats-Unis, au printemps 2009, pour renouer les contacts avec la Conférence des maires américains, la Ligue des villes américaines et le groupe d'amitié « Etats-Unis – France » au Congrès et d'autres structures. Elle sera précédée d'une réunion du groupe-pays. Il s'agira de définir d'ici juin, en lien avec l'ambassade de France à Washington, un programme d'échanges pour les deux ans à venir, capable de susciter l'intérêt des collectivités territoriales et de leurs décideurs des deux pays et d'en définir les modalités.

Le maire de San Francisco, Gavin Newsom, invité de la Ville de Paris, a exprimé son vif intérêt pour les échanges de pratiques innovantes, comme les deux villes le pratiquent, en inventant le « jumelage numérique ». La lutte contre le réchauffement climatique, où beaucoup de villes et Etats américains sont en première ligne, en est l'une des priorités.

Malheureusement, Guylaine Traoré, en charge de ce dossier à Cités Unies France, est hospitalisée depuis un accident de circulation. Pour l'instant ce sont Nicolas Wit, directeur-adjoint et Béatrice Zareczki-Weinberg, chargée de mission, qui ont pris le relais.

## CANADA

Le lundi 2 mars 2009, à 16h00, le ministère des Affaires étrangères et européennes accueillera une réunion sur le Fonds franco-québécois de la coopération décentralisée. Elle se tient en marge de la 62<sup>ème</sup> Commission Permanente de coopération franco-québécoise.

## SOUS CONTINENT INDIEN

### **Décembre 2009 : Séminaire de travail sur la coopération décentralisée franco-indienne**

Le 22 janvier dernier, a eu lieu, au ministère des Affaires étrangères et européennes, une réunion de préparation du déplacement de Jacques Valade, ambassadeur itinérant pour l'Asie, en Inde, du 15 au 25 février 2009.

Ce déplacement préfigure l'organisation d'un prochain séminaire de travail sur les orientations à privilégier pour le développement de la coopération décentralisée franco-indienne, en décembre prochain.

*Pour plus d'informations :*

Hélène Migot, chargée de mission Europe-Asie

Courriel : [h.migot@cites-unies-france.org](mailto:h.migot@cites-unies-france.org)

## POLOGNE

Présidente du groupe-pays : Roselyne Lefrançois, adjointe au maire de Rennes et députée européenne

### La prochaine réunion du groupe-pays Pologne

Une réunion du groupe-pays Pologne se prépare pour le mois d'avril prochain. Elle sera l'occasion de revenir sur l'actualité politique, économique, sociale et européenne de la Pologne et d'échanger sur les conclusions de la table ronde franco-polonaise sur le développement urbain et l'aménagement du territoire, organisée à Varsovie, en octobre 2008.

Deux axes de travail seront privilégiés :

- les enjeux de la mise en œuvre des fonds structurels et de l'EURO 2012 pour les collectivités locales polonaises ;
- le développement des échanges en matière de formation professionnelle.

L'ambassade de Pologne en France et l'ambassade de France en Pologne seront présentes à la réunion.

## BALKANS

### Préparation des Rencontres Franco-Bosniennes, les 24 et 25 juin 2009, en Auvergne

Le vendredi 6 février dernier, c'est tenu le deuxième comité de pilotage pour la préparation des Rencontres franco-bosniennes, prévues en Auvergne, en juin 2009. La poursuite de la préparation de rencontres se fera dans le cadre d'un comité de pilotage mixte avec les partenaires bosniens.

## SERBIE

Président du groupe-pays Serbie : Alain Frémont, adjoint au maire de Nevers

Le groupe-pays se réunira prochainement. À l'horizon, en partenariat avec la Conférence Permanente des Villes et Municipalités de Serbie (SKGO) et avec l'Ambassade de France en Serbie, se profile la participation du groupe-pays et de Cités Unies France à un séminaire sur le traitement des déchets dans les collectivités locales et la coopération décentralisée. Cette rencontre devrait avoir lieu en juin.

En outre, en partenariat avec la Commission Méditerranée de CGLU, le groupe-pays est sollicité pour intervenir dans une table ronde sur le thème de la diplomatie des villes dans les Balkans.

## CROATIE

### Présidence en renouvellement

Le groupe-pays Croatie envisage l'organisation d'une mission en Croatie après les élections municipales croates, prévues en mai 2009. Un de ses buts serait le lancement d'une campagne de partenariats pour enrichir et amplifier la coopération décentralisée franco-croate.

*Pour plus d'informations :*

Simoné Giovetti, chargé de mission

Courriel : [s.giovetti@cites-unies-france.org](mailto:s.giovetti@cites-unies-france.org)



## PALESTINE

Président du RCDP : Claude Nicolet, conseiller communautaire, communauté urbaine de Dunkerque

### Communiqué CUF - RCDP

Une fois de plus le peuple palestinien paye pour les jeux politiques qui le dépasse. C'est le résultat logique du refus d'Israël de mener une vraie négociation et du manque de courage de la communauté internationale. Les Palestiniens sont conduits au désespoir ce qui ne peut que favoriser un peu plus les extrêmes.

Les collectivités locales françaises sont soulagées par l'arrêt des combats qui met fin dans l'immédiat aux massacres de civils, au premier rang desquels les femmes et les enfants (1300 morts, dont 420 enfants et plus de 600 blessés dont la moitié sont des enfants).

L'Etat d'Israël doit maintenant retirer son armée de la Bande de Gaza, le Hamas doit cesser tout tir de roquettes sur les populations civiles d'Israël.

Le blocus de la Bande de Gaza doit être levé et l'accès plein et entier à ce territoire garanti, en particulier pour l'accès humanitaire et médical. Parvenir jusqu'aux populations civiles et aux victimes est une obligation imposée par le droit international.

Les collectivités locales françaises membres du RCDP et de Cités Unies France soutiennent également le projet d'une force d'interposition internationale, mais contestent la décision prise fin décembre, sur l'initiative de la France prévoyant le « rehaussement » des relations entre l'Union européenne et l'Etat d'Israël.

Au-delà de ces mesures d'urgence, reste la mise en œuvre d'une solution politique durable. La poursuite de l'occupation des Territoires palestiniens, l'extension de la colonisation, la multiplication des checks points, l'érection du Mur, la non application des résolutions de l'ONU et du Conseil de sécurité, la non prise en compte de l'initiative de paix arabe, sont autant d'obstacles à la création d'un Etat palestinien viable et souverain. Les conditions en sont connues : frontières de 1967, Jérusalem Est comme capitale, solution juste et partagée pour les réfugiés. À défaut d'une solution politique viable, la région continuera de sombrer dans la violence et l'actuel cessez-le-feu ne sera qu'une trêve de plus.

Il est donc urgent de revenir à un processus politique qui intégrera l'ensemble des interlocuteurs. La proposition d'organiser une conférence internationale va dans le bon sens à condition qu'elle aborde de front l'ensemble de ces points. La question du dialogue avec le Hamas ne doit donc plus être taboue, notamment dans le cadre de la formation d'un gouvernement d'Union Nationale, dont Mahmud Abbas, Président de l'OLP et de l'Autorité Nationale Palestinienne est le représentant légitime.

Pour ce qui les concerne, Cités Unies France et le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine s'engagent :

1. à ouvrir un fonds d'urgence au titre de l'aide humanitaire et médicale d'urgence : « Urgence Gaza » ;
2. à lancer une campagne de sensibilisation en direction des collectivités locales françaises pour encourager les jumelages avec les collectivités palestiniennes ;
3. à rencontrer les grandes fédérations d'élus et de collectivités locales pour partager notre initiative afin de lui donner le plus large retentissement ;
4. de s'intégrer dans toute démarche européenne qui s'inscrirait dans la même perspective politique, en particulier celle arrêtées à Barcelone le 9 janvier dernier par le réseau COEPPPO ;
5. d'organiser dès que possible une mission composée d'élus locaux français et européens dans l'ensemble des Territoires Palestiniens (Bande de Gaza, Cisjordanie et Jérusalem est), en signe de solidarité avec les collectivités palestiniennes et le Peuple palestinien ;
6. de dresser la liste des possibilités d'accueil de blessés dans les hôpitaux français.

## **Lancement appel solidarité : Urgence Gaza**

Les élus français et les collectivités territoriales françaises qui coopèrent avec la Palestine ne peuvent pas rester indifférents aux dramatiques événements qui viennent de se dérouler dans les Territoires occupés Palestiniens.

Le RCDP et Cités Unies France ont décidé de lancer un fonds de solidarité des collectivités locales, dans une optique d'urgence et de post-urgence. Nos partenaires européens en particulier par l'intermédiaire du Réseau Euro-Gaza et du Réseau des Collectivités d'Europe pour la Paix au Proche-Orient (COEPPPO) ont lancé ce même appel auprès de leurs collectivités locales. Il sera décidé collectivement de l'utilisation des fonds collectés, qui serviront au soutien et à la mise en place de projets de reconstruction d'infrastructures.

Une attention particulière sera portée aux conditions de transparence et d'efficacité dans l'utilisation des fonds, comme nous l'avons fait dans le cadre du Fonds d'urgence que nous avons mis en place en 2006. Une première mission d'identification des besoins sera organisée très prochainement. Des missions d'évaluation périodiques seront organisées par le RCDP et Cités Unies France, en partenariat avec nos partenaires européens et en coordination avec les ONG basées sur place.

Vous trouverez toutes les informations concernant cet appel à la solidarité sur le site Internet de Cités Unies France : [www.cites-unies-france.org/spip.php?article660](http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article660)

*Pour plus d'informations :*

Simoné Giovetti ou Linda Naïli, chargés de mission Méditerranée

Courriels : [s.giovetti@cites-unies-france.org](mailto:s.giovetti@cites-unies-france.org), [L.naili@cites-unies-france.org](mailto:L.naili@cites-unies-france.org)

## **Mission politique en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, du 1<sup>er</sup> au 7 mars 2009**

Cités Unies France et le RCDP organisent une mission politique pour rencontrer l'Autorité Palestinienne à Ramallah et se rendre dans la Bande de Gaza. Cette première mission permettra également de faire un état de lieux de la situation sur place. Tous les élus sont invités à s'inscrire dans cette mission.

Au regard de la complexité logistique de cette mission toute inscription qui parviendrait à CUF au-delà du 15 février 2009 ne pourra pas être retenue. Pour faciliter l'organisation et les déplacements sur place, il est demandé à tous les participants de souscrire au forfait de participation qui inclura les billets d'avion.

*Pour plus d'informations :*

Simoné Giovetti, chargé de mission

Courriel : [s.giovetti@cites-unies-france.org](mailto:s.giovetti@cites-unies-france.org)

## **MAROC**

Président du groupe-pays : Jacques Rocca-Serra, adjoint au maire de Marseille

### **Assises de la coopération décentralisée**

Les assises de la coopération décentralisée franco-marocaine se tiendront, à Agadir, les 19 et 20 février prochains. Le groupe-pays Maroc anime, sous la présidence de Jacques Rocca Serra, l'atelier portant sur le développement social.

L'ensemble du déroulé de l'événement est disponible sur le site consacré à cet effet :  
[www.padmaroc.org/assises/index.html](http://www.padmaroc.org/assises/index.html).

Les inscriptions sont obligatoires pour votre participation à l'événement : elles se font directement en ligne à l'adresse suivante :  
[www.padmaroc.org/assises/inscription.php](http://www.padmaroc.org/assises/inscription.php)

*Pour plus d'informations :*

Virginie Rouquette et Linda Naïli, chargées de mission Méditerranée

Courriels : [v.rouquette@cites-unies-france.org](mailto:v.rouquette@cites-unies-france.org), [l.naili@cites-unies-france.org](mailto:l.naili@cites-unies-france.org)

### **Des nouvelles des coopérations ...**

#### **de Figuig (Maroc) – une initiative de mutualisation originale à l'échelle européenne**

Située dans la Région de l'Oriental, à 400 kilomètres d'Oujda, à la frontière marocco - algérienne, Figuig est une oasis de 13 000 habitants. La municipalité a tissé des relations avec de multiples partenaires étrangers : français, espagnols, italiens, hollandais. Cette ouverture

sur le monde résulte d'un choix politique fort, d'une volonté de rompre son isolement, mais aussi d'échanger, de s'enrichir de l'expérience d'autrui, pour favoriser le développement de l'oasis, améliorer les conditions de vie des habitants et d'une tradition de migration.

Cette diversité de partenariats constitue certes une richesse, mais a aussi conduit à un empilement des études et des projets, chacun des partenaires ignorant les projets des autres et de ce fait, ayant tendance à reprendre tout à zéro. A ces partenariats étrangers, s'ajoutent des projets conduits par les autorités marocaines, ou avec leur concours (*voir encadré*).

Si la municipalité a pu, un certain temps, penser que cette multiplicité des partenariats lui serait profitable, elle s'est vite rendue compte que cela constituait plutôt une perte d'énergie, de temps et d'efficacité. Le hasard des missions des uns et des autres a aussi fait que les différents partenaires de Figuig se sont rencontrés et progressivement a mûri l'idée de se rencontrer pour échanger des informations, voire construire des projets communs.

C'est dans ce contexte que se sont retrouvés, les 27 et 28 novembre dernier, en Seine-Saint-Denis, 29 participants représentant :

- les villes de Figuig, Stains et Meppel (Pays-Bas),
- le Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne, l'Agence de l'eau Seine Normandie,
- les ONG Africa 70 (Italie), CARE (Maroc et France) et MON 3 (Espagne),
- l'Université de Barcelone,
- le Conseil régional de Champagne Ardenne,
- le Programme Solidarité eau (pS-eau),
- le Conseil général de la Seine-Saint-Denis (Direction de l'eau et de l'Assainissement, service des Affaires européennes et service des Relations internationales et de la coopération décentralisée).

L'objectif de cette rencontre était de faire le point sur :

- les enjeux de l'eau et de l'assainissement à Figuig. En effet, la ville est confrontée à la baisse de la ressource en eau, l'irrégularité des précipitations avec une alternance de périodes de sécheresse et d'inondations, la salinité de l'eau, la désertification, une évolution des comportements des ménages (accroissement de la consommation, utilisation des détergents),
- les interventions actuelles des différents acteurs en la matière,
- les compétences et les moyens financiers mobilisables par chacun,
- les possibilités d'élaborer un projet conjoint pouvant être déposé pour un financement européen.

Au terme de cette rencontre, la mise en place d'un projet pour une gestion intégrée de la ressource en eau (GIRE) a été décidée par l'ensemble des participants. La première phase sera la finalisation de l'assainissement. Une structure de coordination a été créée, avec un coordinateur général, un comité technique chargé notamment de la finalisation des études

et un comité administratif pour la recherche de financements.

Chaque organisme participant s'est inscrit dans la mise en œuvre du projet, en fonction de ses compétences (études, sensibilisation des habitants et des agriculteurs, formation, communication sur le projet, réalisation de l'assainissement dans le bâti ancien). Un calendrier de travail a également été élaboré.

Ces journées ont confirmé la possibilité et l'intérêt de travailler ensemble, sur un volet eau et assainissement et de mobiliser une diversité d'acteurs des territoires respectifs. Elles incitent à développer des démarches comparables sur d'autres thèmes : la préservation du patrimoine bâti à Figuiç par exemple. Ces journées ont aussi ouvert la porte à des échanges entre collectivités du Nord.

### Les différentes interventions

**Africa 70** : réhabilitation du patrimoine ancien

**MON 3 et Université de Barcelone** : partenariat depuis 1998, avec l'Association des coopératives agricoles sur les déchets puis avec la Municipalité sur le patrimoine ancien et la qualité de l'eau

**Conseil général de la Seine-Saint-Denis et SIAAP** : assainissement, éducation à l'environnement, réalisation d'espaces verts, création de filières du commerce équitable (artisanat et dattes)

**Meppel** : dans le cadre d'un partenariat entre l'association des municipalités marocaines et l'association des municipalités des Pays Bas, réalisation d'un diagnostic sur l'eau

**PNUD** : programme DELIO de développement de la Région de l'Oriental

**Ministère de l'Aménagement** : création d'un barrage

**Programme de préservation des oasis** : réhabilitation des bassins de stockage de l'eau d'irrigation et des séguias (Ministère de l'agriculture avec KfW)

**Ville de Stains** : chantier d'insertion, valorisation des savoir faire locaux (feronnerie).

*Pour plus d'informations :*

Marie-Hélène Chambrin, chargée de projets, Conseil général de Seine Saint Denis

Courriel : [mchambrin@cg93.fr](mailto:mchambrin@cg93.fr)

## Nouveaux services de Cités Unies France à l'attention de ses adhérents

Via son site Internet et sa lettre d'informations, notamment, Cités Unies France informe les collectivités territoriales françaises de l'actualité européenne et des opportunités de cofinancements européens qui leur sont destinées.

Aujourd'hui, Cités Unies France envisage, à la demande de ses adhérents et en collaboration avec eux, de mettre en place un service d'alerte mail régulier et spécialisé, ainsi qu'un forum de discussion sur son site Internet, concernant les opportunités de financements européens accessibles aux collectivités territoriales, qui leur seront spécialement dédiés.

Pour bénéficier de ces services, nous invitons les collectivités territoriales françaises adhérentes à Cités Unies France à envoyer par mail à Katarina Fotic ( [k.fotic@cites-unies-france.org](mailto:k.fotic@cites-unies-france.org)) :

- le nom d'une personne référente (nom, prénom, fonction, courriel, téléphone) ;
- leur(s) thème(s) d'intervention (ex : eau, déchets, aménagement urbain, développement économique local...) et/ou leur(s) zone(s) géographique(s) d'intérêt (ex : pays, ensemble régional...).

*Pour plus d'informations :*

Hélène Migot, chargée de mission Europe-Asie

Courriel : [h.migot@cites-unies-france.org](mailto:h.migot@cites-unies-france.org)

## PROGRAMMES EUROPÉENS

### Programme « Acteurs non étatiques et autorités locales dans le développement »

En 2009, dans le cadre du programme d'action annuel 2008 du programme ANE&AL, un certain nombre d'appels à propositions ouverts aux collectivités territoriales ont été prévus :

- quatre appels à propositions ont d'ores et déjà été lancés par l'office de coopération Européaid ;
- un appel à propositions va être lancé par chaque délégation de la Commission européenne dans chacun des 36 pays cibles.

Les quatre appels à propositions « centralisés » sont :

- Appel à propositions « Actions dans les pays partenaires / interventions dans un pays » - ANE & AL (Réf. : 127762) - Date limite de candidature : 3 février 2009 - 1 pays éligible pour les AL : Azerbaïdjan ;
- Appel à propositions « Actions dans les pays partenaires / interventions multi-pays » AL (Réf. : 127764) - Date limite de candidature : 10 février 2009 - Plus de 130 pays éligibles ;
- Appel à propositions « Sensibilisation et Education au développement en Europe »

- ANE & AL (Réf. : 127765) - Date limite de candidature : 17 février 2009 ;
- Appel à propositions « Coordination, coopération et activités de mise en réseau entre organisations européennes dans le domaine du développement » – ANE & AL (Réf. : 127766) - Date limite de candidature : 31 mars 2009.

Les 36 pays cibles pour les autorités locales, pour lesquels un appel à propositions sera spécifiquement lancé, sont : Argentine ; Arménie ; Azerbaïdjan ; Biélorussie ; Bolivie ; Cambodge ; Cap-Vert ; Tchad ; Chili ; Colombie ; Salvador ; Géorgie ; Guyane ; Haïti ; Honduras ; Indonésie ; Kazakhstan ; Laos ; Mauritanie ; Maroc ; Mozambique ; Nicaragua ; Pakistan ; Paraguay ; Pérou ; Philippines ; RCA ; Rwanda ; Sierra Leone ; Thaïlande ; Togo ; Venezuela ; Vietnam ; Yémen ; Zambie ; Zimbabwe.

*NB : Figurent en gras les pays pour lesquels l'appel à propositions a d'ores et déjà été lancé.*

Vous retrouverez plus d'informations concernant ce programme et ces appels à propositions sur le site Internet de Cités Unies France et notamment :

- le bilan de la participation des collectivités territoriales au programme ANE & AL - Appels à propositions 2008 (Crédits 2007),
- une présentation générale des appels à propositions du programme ANE & AL lancés en 2009 (Crédits 2008),
- les lignes directrices des appels à propositions « centralisés » actuellement ouverts,
- une présentation des appels à propositions « décentralisés » d'ores et déjà lancés.

*Pour plus d'informations :*

Hélène Migot, chargée de mission Europe-Asie

Courriel : [h.migot@cites-unies-france.org](mailto:h.migot@cites-unies-france.org)

## **Programme régional « CIUDAD - Coopération en matière de Développement Urbain et de Dialogue »**

Ce programme d'appui à la coopération urbaine et territoriale vise à promouvoir la compréhension mutuelle, le dialogue et la coopération entre les autorités locales (AL) de l'Union européenne et des pays de la Politique Européenne de Voisinage (Au sud : Algérie, Arménie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Territoires palestiniens, Tunisie – A l'est : Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Ukraine et Fédération de Russie).

3 axes thématiques sont au cœur de ce programme :

- environnement et efficacité énergétique ;
- développement économique durable et réduction des inégalités sociales ;
- bonne gouvernance et planification urbaine durable.

La date limite de soumission des notes succinctes est le 27 février 2009.

Vous retrouverez plus d'informations concernant ce programme et cet appel à propositions sur le site Internet de Cités Unies France et notamment :

- une présentation de cet appel à proposition,
- un compte-rendu de la réunion d'informations, concernant le programme CIUDAD, organisée le 22 janvier dernier, à Bruxelles, par la Commission européenne,
- les lignes directrices et le formulaire de demande de cet appel à propositions.

*Pour plus d'informations :*

Hélène Migot, chargée de mission Europe-Asie

Courriel : [h.migot@cites-unies-france.org](mailto:h.migot@cites-unies-france.org)

**Retrouvez également sur le site Internet de Cités Unies France dans les rubriques « Les programmes européens » et les « Appels à propositions » :**

- une présentation du dernier appel à propositions lancé dans le cadre du programme « Jeunesse en Action » - Date limite de candidature : 1<sup>er</sup> février 2009 ;
- une présentation des financements européens accessibles aux collectivités territoriales en matière d'action internationale ;
- une présentation de l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme – IEDDH.



# CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS (CGLU)



## Dialogue entre Cities Alliance et Cités et Gouvernements Locaux Unis, lors du Forum des politiques publiques de Cities Alliance, à Barcelone

Le 21 janvier dernier se tenait, à Barcelone, une rencontre co-organisée par l'Ajuntament de Barcelona, CGLU et Cities Alliance, pour discuter de la place des collectivités locales dans les réflexions mondiales sur l'efficacité de l'aide.

Rassemblant des représentants gouvernementaux, des bureaux d'aides techniques et de collectivités territoriales, plusieurs tables rondes se sont succédées, alignant les expériences pour une aide plus efficace.

Ainsi, deux initiatives auxquelles Cités Unies France participe, ont été présentées : la charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale et le travail du groupe « de renforcement de capacités des collectivités et des associations de collectivités - CIB » de CGLU. Ce dernier œuvre à deux niveaux :

- pour le plaidoyer, afin de faire en sorte que les collectivités soient prises en compte et invitées lors des réunions internationales qui décident des mesures en matière d'efficacité de l'aide ;
- pour un meilleur échange d'information et des recherches de coopérations entre associations de collectivités et leurs membres, menant des projets dans un même pays. C'est ainsi, par exemple, que Cités Unies France est chargée de favoriser les rapprochements entre la FCM – Fédération des municipalités canadiennes – le VNG – la fédération des communes néerlandaises - et Cités Unies France, toutes les trois « présentes » au Mali.

Le directeur de Cities Alliance a interpellé les collectivités. Selon lui, pour elles, il y a un véritable défi en matière d'efficacité de l'aide ; elles doivent prouver la réalité de leur partenariat avec les citoyens. Le directeur en rajoute : Les collectivités locales, oeuvrent-elles pour l'accès de tous aux services ? Comment prouver qu'un travail à plusieurs, en partenariat, qui coûte plus de temps, en vaut la peine ? De son côté, la présidente de l'association des maires de Namibie martelait : « si les élus locaux ne répondent pas à ce pourquoi ils ont été élus, la démocratie sera en danger ».

Chacun a apporté un ingrédient : les Américains du Sud ont plaidé pour le développement des cités, afin de développer le niveau national ; les Suédois ont plaidé pour le développement de l'expertise locale – une légitimité qui permet ensuite de participer aux débats nationaux ; les Néerlandais ont rappelé l'importance d'associer les associations nationales d'élus locaux, avec leurs forces et faiblesses. La coopération décentralisée, comme moyen de faire du renforcement de capacités a également été citée, une coopération qui exige de « passer du rôle de bailleur à celui de partenaire, co-responsable ». Slum Dwellers (habitants de bidonvilles) International a rappelé la nécessité absolue d'associer les communautés de base aux projets. À la vision des collectivités « sans lesquelles rien ne se fera » et qui sont « terrain d'expérimentations », s'ajoute celle des élus qui se lèvent pour dire qu'ils n'ont pas le cadre juridique nécessaire ni pour lever des impôts, ni accéder aux prêts et qu'ils ne disposent pas de ressources humaines adéquates et suffisantes.

# CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS (CGLU)



Au-delà de la « cause des collectivités locales », qui mérite d'être défendue (la collectivité comme voix des citoyens), les participants se sont accordés pour dire que l'efficacité de l'aide est surtout une affaire de volonté politique. Aussi, la nécessité a été soulignée de reconnaître les collectivités locales comme des partenaires à inclure dès la planification de la conception des politiques et d'améliorer le dialogue avec les instances nationales comme avec les coopérations multilatérales. Cependant, le constat est sans appel : depuis 15 ans, la part de la population urbaine vivant sans eau courante est restée constante ; le nombre de personnes vivant dans les bidonvilles a cru de 100 millions, entre 2003 et 2007, pour atteindre, en 2008, un milliard de personnes, soit un urbain sur trois (*chiffres : Alternatives économiques*). Certains de conclure que « la pauvreté vient des riches ».

Un « multi-logue » sur l'efficacité de l'aide à poursuivre...

Site Internet : [www.citiesalliance.org](http://www.citiesalliance.org) et [www.cities-localgovernments.org](http://www.cities-localgovernments.org)

Le groupe de travail CIB est rattaché à la commission Coopération décentralisée de CGLU, présidée par Gérard Collomb, maire de Lyon.

*Pour plus d'informations :*

Astrid Frey, chargée de mission

Courriel : [a.frey@cites-unies-france.org](mailto:a.frey@cites-unies-france.org)

## **Charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale**

Les Journées européennes du Développement, du 15 au 17 novembre, à Strasbourg, ont consacré le lancement d'une Charte entre acteurs européens de la coopération pour renforcer la gouvernance locale et améliorer l'efficacité de l'aide à l'échelon local. Charles Josselin, Président de Cités Unies France, a co-présidé, aux côtés du secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie, le processus participatif d'élaboration du document. Etaient associées à ces travaux les représentants des principales familles d'acteurs européens.

Face à la multiplication des acteurs de la coopération présents à l'échelon local, cette Charte vise à trouver des modes d'action plus cohérents, en complémentarité des autres initiatives internationales existantes. Elle définit des principes et modalités pour une coopération plus efficace au niveau local et identifie des axes d'intervention prioritaires sur l'efficacité de l'aide.

Cette charte est ouverte à tous les acteurs européens qui souhaitent adhérer à ses principes. Elle a vocation à devenir un document vivant, nourri par les retours d'expériences.

« S'engager ensemble dans la Charte », a déclaré Charles Josselin, « c'est contribuer à donner ensemble des réponses efficaces aux demandes de développement local. Le soutien de chacun à ce processus est essentiel. »

Pour manifester leur **adhésion à la charte**, les acteurs de la solidarité internationale, dont les collectivités territoriales, peuvent signer et retourner au Bureau de la Gouvernance Démocratique du MAEE le formulaire d'adhésion.

La charte et son formulaire sont disponibles sur le site de Cités Unies France :  
[www.cites-unies-france.org/spip.php?article666](http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article666)

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site consacré à la charte :  
[www.charte-coop-gouvernancelocale.eu](http://www.charte-coop-gouvernancelocale.eu)

## **Le rôle des acteurs locaux (collectivités, associations, ONG) face à la crise alimentaire : une étude sur les partenariats de coopération décentralisée en cours**

Quelques mois après les violentes émeutes de la faim qui ont touché une trentaine de pays en développement, le monde reste en proie à une crise alimentaire. Lors de la réunion internationale sur la « sécurité alimentaire pour tous », qui s'est déroulée les 26 et 27 janvier 2009, à Madrid, le directeur général de la FAO, Jacques Diouf, a rappelé que 973 millions de personnes souffrent aujourd'hui de faim. Les prix agricoles qui flambent depuis deux ans et n'ont jamais été aussi volatiles. En 2008, la facture d'importation alimentaire des pays les plus pauvres ne cesse d'augmenter (elle a quadruplé en quatre ans). Dans un contexte d'inégalités croissantes de revenus dans le monde, la crise alimentaire touche les populations qui ne peuvent plus faire face à la hausse des prix des produits agricoles.

Quelles sont alors les principales causes de cette crise ? Si l'année 2008 n'a pas connu de désastre climatique, la hausse du prix du pétrole a eu un impact direct sur la chaîne de l'alimentation. D'autres aspects, conjoncturels (la demande des pays émergents comme la Chine et la demande croissante en agro carburants) ont également eu de lourdes conséquences. Mais les incertitudes financières apparues à la fin de l'année laissent envisager une nouvelle envolée des prix des denrées alimentaires au cours de l'année 2009.

Malgré des causes multiples, la situation de crise d'accès aux produits alimentaires semble en premier lieu liée à la limitation du développement de l'agriculture dans les pays en développement. Les institutions internationales ont été les premières à recommander aux Etats des pays pauvres de limiter leurs dépenses dans le secteur rural vivrier. En conséquence, les populations de ces pays sont devenues dépendantes de l'extérieur en ce qui concerne leur alimentation quotidienne.

De nombreuses collectivités, associations ou ONG, considèrent que des réponses existent pour mettre un terme à cette situation de dépendance vis-à-vis des produits d'importation. La solution durable consiste à aider les pays en développement à dynamiser les économies agricoles locales. Pour relancer la production, il semble important de trouver le juste équilibre entre la multiplication des rendements et la préservation des écosystèmes. De nombreux paradoxes persistent, comme la concurrence que constituent les aides extérieures venant des ONG vis-à-vis des marchés locaux. Enfin, il est nécessaire de stimuler les petits producteurs afin que les régions rurales des pays en développement augmentent la production agricole.

C'est donc tout un soutien à l'agriculture des pays à vulnérabilité alimentaire qu'il faut relancer et non une politique de libéralisation accélérée de ce secteur livré aux aléas des marchés internationaux. Le développement agricole doit redevenir une priorité dans l'agenda de la coopération internationale.

Dans cette perspective, et en raison de la place qu'occupe la coopération décentralisée aujourd'hui, Cités Unies France s'interroge sur le rôle des autorités locales face aux problèmes d'accès aux produits alimentaires. En France, de nombreuses collectivités territoriales, structures associatives et autres acteurs locaux, ont été interpellées par la crise alimentaire mondiale actuelle et plus particulièrement par ses conséquences sur le continent africain.

Le 16 octobre 2008, une journée de réflexion et d'échanges intitulée : « Développement de la faim : l'Afrique peut-elle se nourrir elle-même et comment ? » a été organisée par le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI), la revue Alternatives Economiques et Cités Unies France. À l'occasion de cette rencontre, les collectivités françaises et leurs partenaires ont confronté leurs visions et leurs pratiques des partenariats de coopération décentralisée, axés sur les thématiques « agriculture et alimentation ».

Le compte-rendu du débat public est disponible sur le site du CFSI ([www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)), à l'adresse suivante : [www.cfsi.asso.fr/netkali/CFSI.aspx?IdItem=22&IdDoc=241](http://www.cfsi.asso.fr/netkali/CFSI.aspx?IdItem=22&IdDoc=241).

À la suite de cette journée de concertation, le Comité Français pour la Solidarité Internationale

et Cités Unies France ont formulé le souhait d'identifier et d'analyser la vision et les pratiques des acteurs locaux français engagés dans le développement rural et l'accès à l'alimentation.

Tristan Routier réalise actuellement une étude sur le traitement de la question alimentaire dans les partenariats de coopération décentralisée avec l'Afrique, en particulier. L'objectif de ce travail est d'acquérir une connaissance approfondie des démarches des collectivités françaises existantes ou en gestation dans les domaines agricole et alimentaire, en mettant en lumière leurs contraintes et leurs atouts. Un questionnaire sur les pratiques, les réflexions et les apports de la coopération décentralisée, a été diffusée dès le mois de décembre 2008 auprès des collectivités territoriales et organisations de la société civile française.

*Pour plus d'informations :*

Tristan Routier, chargé d'études, Cités Unies France

Courriel : [etude@cites-unies-france.org](mailto:etude@cites-unies-france.org)

Sarah Pomeranz, chargée de mission éducation au développement et plaidoyer au CFSI

Courriel : [pomeranz@cfsi.asso.fr](mailto:pomeranz@cfsi.asso.fr)

Constance Koukoui et Astrid Frey, chargées de mission

Courriels : [c.koukoui@cites-unies-france.org](mailto:c.koukoui@cites-unies-france.org), [a.frey@cites-unies-france.org](mailto:a.frey@cites-unies-france.org)

## Les nouvelles des coopérations ...

### ... de Romans : 15 ans d'action internationale à Romans : une évaluation, et après ?

La ville de Romans a fait le choix, en 2007, d'évaluer sa politique de coopération internationale. Cette évaluation externe, rendue possible par un financement du F3E<sup>1</sup>, a été conduite, entre janvier et septembre 2008, par le CIEDEL<sup>2</sup>, en étroite collaboration avec les techniciens de la Mission des Affaires Internationales de la ville de Romans (MAEI).

Dressant le bilan d'une expérience de quinze années de projets, au caractère pionnier et innovant, elle a rendu compte du dynamisme et de la générosité des coopérations pilotées par la ville. L'étude a également relevé la stabilité et la qualité des relations qui se sont tissées avec les villes partenaires en Tunisie, au Maroc, en Palestine et en Arménie ; des liens forts qui permettent aujourd'hui d'appréhender avec confiance l'avenir de l'action internationale romanaise. Pour autant, comme tout processus d'évaluation, l'exercice ne s'est pas déroulé sans heurts et a généré de nombreuses remises en questions au sein des équipes d'élus et de techniciens de Romans. Si la qualité et la constance de la coopération s'affirme, plusieurs limites sont mises en lumière, tel un excès d'activisme quelquefois peu cohérent, un pilotage de la relation de coopération trop centré sur Romans et une valorisation des échanges à mieux organiser sur le territoire de Romans (en dehors du rendez-vous institutionnalisé de la Biennale Internationale de Solidarité et d'Echanges).

1 F3E : Fonds pour la promotion des Etudes préalables, des Etudes transversales et de l'Evaluation

2 CIEDEL : Centre International d'Etude sur le Développement Local, organisme de formation et d'expertise spécialisé sur les questions de développement local, de décentralisation et de coopération internationale et décentralisée

Au delà de ces constats, l'évaluation permet, dans un contexte économique et social difficile, de réaffirmer le sens d'une politique publique d'action internationale résolue. Pour voir plus loin, la ville se positionne désormais sur les recommandations issues de l'étude et réfléchit à leur mise en pratique. La première étape a eu lieu ce jeudi 22 janvier à Romans à l'occasion d'une réunion publique, à laquelle étaient conviés tous les partenaires lointains ou proches de la Ville (associations, partenaires institutionnels et techniques, autres services de la collectivité, équipe municipale, etc.). Tous ont pu partager les résultats du travail et contribuer par leurs réactions à l'écriture d'une nouvelle page de l'action internationale de Romans.

Cette initiative, première étape d'un processus de « post évaluation », sera suivie par d'autres temps de concertation à Romans et dans les territoires partenaires. Déjà un séminaire projet « relations internationales » est prévu en mai 2009, proposant de réunir techniciens et élus de chaque ville. Un schéma stratégique de développement de l'action internationale de Romans doit être rédigé avant la fin de l'année 2009.

Historiquement engagée, Romans entretient un sol fertile et sème les graines d'une action internationale qui se veut plus équitable dans sa conduite, mieux intégrée dans la dynamique municipale et mieux partagée par les Romains dans toute leur diversité.

*Pour plus d'informations :*

Yann Crespel, responsable de la mission des Affaires et internationales, ville de Romans  
Courriel : [mission-europe@ville-romans26.fr](mailto:mission-europe@ville-romans26.fr)

## COMMUNIQUÉ - APPEL A CONTRIBUTIONS

A l'occasion de ses 30 ans d'existence, Cités Unies France a organisé, en octobre 2006, en partenariat avec l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne, un colloque intitulé : « **La coopération décentralisée change-t-elle de sens ?** »

Afin de poursuivre et développer la réflexion engagée lors de cet événement, Cités Unies France a décidé de publier une revue bi-annuelle, les Cahiers de la coopération décentralisée.

*Les Cahiers de la Coopération décentralisée - l'Action internationale des collectivités locales* - veulent être un lieu d'expression et de débats, libre et critique, consacré à cet « objet politique non identifié » qu'est la coopération décentralisée. Cette tribune cherchera entre autres à mettre l'accent sur les non dits, les tabous et l'inobservable de l'action internationale des collectivités afin de mieux en saisir les différents caractères et la replacer dans un contexte global de mondialisation. La revue s'attachera également à croiser les points de vue et perspectives sur la thématique entre Nord et Sud.

Le premier numéro des Cahiers, en cours de finalisation, paraîtra au printemps 2009.

La revue sera composée de trois catégories d'articles :

**- Des articles de fond sur la coopération décentralisée**

Ces articles, issus de la recherche notamment, mettront en lumière, avec un regard analytique, un aspect ou une dimension de la coopération décentralisée. Une attention particulière sera portée à l'intérêt du thème, la qualité et l'originalité de l'article. Ces articles ne dépasseront pas 50 000 signes.

**- Des monographies sur des expériences de coopérations décentralisées**

Ces monographies comprendront une partie descriptive sur une expérience spécifique de coopération décentralisée, mais l'intérêt de l'article sera évalué au regard de l'analyse et de l'interprétation qu'en fera son auteur. Les monographies ne dépasseront pas 30 000 signes.

**- Des synthèses ou d'extraits de mémoires d'étudiants**

Ces articles porteront un regard nouveau sur l'action internationale des collectivités territoriales, à l'issue d'un travail d'enquête. Ces travaux devront comprendre entre 8 000 à 30 000 signes (selon qu'il s'agit de synthèse ou d'extraits).

Les propositions de contribution pourront relever de toutes les disciplines universitaires permettant d'appréhender la coopération décentralisée (science politique, droit, économie, relations internationales, anthropologie, histoire, géographie, sociologie...). Elles devront être accompagnées du nom de leur(s) auteur(s), ainsi que des affiliations professionnelles et des coordonnées de ce(s) dernier(s). Les articles seront également accompagnés des mots clés de l'article, d'un court résumé de l'article et des références bibliographiques.

Toutes les propositions seront examinées par le comité de rédaction qui statuera sur leur pertinence et leur qualité.

Les réponses seront communiquées au cours de la première quinzaine de juin 2009, pour une parution du deuxième Cahier de la Coopération Décentralisée à l'automne 2009.

Les propositions sont à envoyer avant le jeudi 7 mai 2009 à Cités Unies France,

L'appel à contributions est disponible sur le site de Cités Unies France.

*Pour plus d'informations :*

Virginie Rouquette, chargée du suivi des études

Courriel : [v.rouquette@cites-unies-france.org](mailto:v.rouquette@cites-unies-france.org)

## **Janine Haddad est décédée**

Janine Haddad, vice-présidente de la région Ile-de-France, est morte des suites d'un cancer, dans la nuit du mercredi 4 au jeudi 5 février, à son domicile de Sarcelles (Val-d'Oise).

Née à Tunis en 1952, médecin, elle était conseillère régionale d'Ile-de-France depuis 1998 et vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France, chargée de l'international, depuis 2004.

Janine Haddad présidait la commission « égalité des chances » de Cités et Gouvernement locaux unis.

Charles Josselin et les membres du bureau exécutif de Cités Unies France expriment leur chagrin de perdre ainsi une militante de la coopération décentralisée et adressent leurs condoléances à la famille, aux proches et aux collègues du conseil régional.

## **Signature d'un protocole d'accord entre l'Association des Régions de France (ARF) et Cités Unies France**

A l'occasion de l'Assemblée générale de Cités Unies France, le 21 janvier dernier, Charles Josselin et Jean-Paul Bachy, président de la Commission affaires internationales, coopération décentralisée de l'ARF, ont signé un protocole d'accord.

Les signataires estiment utile de développer une coopération fondée sur une meilleure complémentarité de leurs actions, tout œuvrant ensemble afin d'intégrer le fait régional dans le réseau mondial CGLU.

Deux représentant de l'ARF siègeront au bureau exécutif de Cités Unies France, aux côtés de leurs collègues de l'ADF et l'AMF. Le président de Cités Unies France ou son représentant pourra être invité aux réunions des organes statutaires des commissions de l'ARF.

Le programme de travail 2009 comprend, entre autres, l'organisation commune d'un séminaire sur le rôle spécifique des conseils régionaux dans la coopération décentralisée. Les aspects abordés comprendront, sans exclusive, l'articulation avec les autres niveaux de collectivités locales et territoriales et l'animation territoriale assurée par les Régions. Les deux associations souhaitent contribuer ainsi à l'efficacité de la coopération décentralisée, de façon pragmatique et progressive.

## **Un centre de ressources pour la coopération internationale en Aquitaine : Cap Coopération**

Un centre de ressources au service des acteurs engagés dans la solidarité et la coopération internationales, Cap Coopération, vient d'ouvrir en Aquitaine. Créé à l'initiative du RAFID, du RADSI, de Sciences Po Bordeaux - CEAN, d'IFAID et du Conseil régional d'Aquitaine, ce centre de ressources s'adresse à tous les acteurs aquitains qui mènent - ou souhaitent mener - un projet de coopération internationale.



L'objectif est d'encourager les projets aquitains de coopération internationale, qu'ils proviennent d'associations, de collectivités locales et territoriales, d'institutions de formation et de recherche, d'entreprises, d'hôpitaux, d'organismes consulaires, d'administrations de l'Etat ou de tout autre organisme impliqué dans le domaine.

En appuyant les porteurs de projets et en favorisant les partenariats entre ces différents acteurs, Cap Coopération espère contribuer à la réalisation de projets plus ambitieux et plus pertinents. L'idée est de favoriser la synergie entre les acteurs aquitains qui partagent un même objectif : le développement et la solidarité internationale.

Parmi les premières initiatives visant à favoriser cette synergie, il est à noter la rencontre « Pratiques aquitaines de coopération internationale » que Cap Coopération organise à Bordeaux le jeudi 5 mars 2009. Cette première journée de rencontre-débat permettra aux acteurs aquitains d'échanger autour de leurs expériences de coopération dans le domaine de la santé (rencontre de la matinée) et dans un cas pays, le Mali (rencontre de l'après-midi).

Le centre de ressources est également en train de mettre en place un groupe de travail « Collectivités territoriales/associations » afin de favoriser la connaissance mutuelle et, peut-être, de permettre l'émergence de nouveaux partenariats dans le domaine de la coopération internationale.

Pour en savoir plus : [www.capcooperation.org](http://www.capcooperation.org)

*Pour plus d'informations :*

Bénédicte Récapé, chargée de mission, Cap Coopération

Courriel : [contact@capcooperation.org](mailto:contact@capcooperation.org)

# AGENDA DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Pour plus d'information voir aussi l'agenda de la coopération décentralisée sur le site de Cités Unies France ([www.cites-unies-france.org](http://www.cites-unies-france.org))

TITRE	LIEU	DATES	INITIATIVE
Forum Social Mondial (FSM)	Belem (Brésil)	27 janvier - 2 février	
Forum des Autorités Locales (FAL) et Forum des Autorités locales de l'Amazonie (FALA)	Brésil	27 janvier - 2 février	
Réunion de la cellule d'animation du groupe-pays Mauritanie	Assemblée nationale	4 février (matin)	CUF
Réunion du groupe-pays Niger	CUF	10 février (matin)	CUF
Réunion du comité de pilotage du programme concerté Aniya	CUF	10 février (après-midi)	CUF
Comité brésilien de la coopération décentralisée	Brasilia	12 février	Comité brésilien
Réunion du groupe-pays Mali	CUF	12 février	CUF
Réunion du groupe Santé Mali	CUF	12 février	CUF
Assises de la coopération décentralisée franco-marocaine	Agadir	19 - 20 février	Comité de pilotage
Réunion du groupe-pays Burkina Faso	CUF	24 février	CUF
Comité de pilotage de l'étude sur la question alimentaire dans les partenariats de coopération décentralisée	CUF	25 février	CFSI/CUF, membres de comité de pilotage
Réunion du groupe-pays Bénin	CUF	25 février	CUF
3 <sup>èmes</sup> Assises régionales de la coopération décentralisée	Nantes	25 février	Conseil régional Pays de la Loire
Mission politique dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie	Territoires palestiniens	1 <sup>er</sup> - 7 mars	CUF - RCDP
Réunion du groupe-pays Madagascar	CUF	9 mars	CUF
Atelier sur le champ de l'action extérieure des collectivités locales	Sénat	10 mars	CUF /Région Ile-de-France

# AGENDA

## DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

TITRE	LIEU	DATES	INITIATIVE
1 <sup>er</sup> séminaire de la Plateforme européenne des autorités locales et régionales pour le développement	Bruxelles	10 et 11 mars	Plateforme
5 <sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau : « Rassembler pour l'eau »	Istanbul	16 - 22 mars	Conseil Mondial de l'Eau
Première Conférence nationale des jumelages et partenariats	Tours	27 et 28 mars	AFCCRE
<b>Réunion du groupe-pays Pologne</b>	<b>CUF</b>	<b>7 avril</b>	<b>CUF</b>
China - Europe	Havre	31 mars – 2 avril	Le Havre Développement - Comité d'expansion économique de la région havraise
Ateliers préparatoires des assises de la coopération décentralisée franco-haïtiennes	Fort de Joux	17 et 18 avril	Comité de pilotage
<b>Réunion du groupe-pays Mauritanie</b>	<b>Arles</b>	<b>29 mai</b>	<b>CUF</b>

## COLLECTION «GROUPE - PAYS» : 25,00 EUROS

- Dossier pays POLOGNE (nouvelle édition - décembre 2008)
- Dossier pays ROUMANIE (nouvelle édition - décembre 2008)
- Dossier pays HONGRIE (2005)
- Dossier pays RÉPUBLIQUE TCHÈQUE (2005)
- Dossier pays CROATIE (2006)
- Dossier pays CHINE (à paraître 2009)
- Dossier pays JAPON (2007)
- Dossier pays TURQUIE (première édition 2008)
- Dossier pays MAROC (2007)
- Dossier pays TUNISIE (2005)
- Dossier pays LIBAN (2007)
- Dossier pays ISRAEL (2007)
- Dossier pays PALESTINE (première édition 2008)
- Dossier pays BRÉSIL (2006)
- Dossier pays NICARAGUA (2006)
- Dossier pays CUBA (à paraître en 2009)
- Dossier pays SENEGAL (2007)
- Dossier pays MAURITANIE (2008)
- Dossier pays MALI (à paraître en 2009)
- Dossier pays BÉNIN (à paraître en 2009)
- Dossier pays BURKINA FASO (à paraître en 2009)
- Dossier Pays AFRIQUE CENTRALE (à paraître en 2009)

## REPERTOIRES DES PARTENARIATS DE COOPERATION DECENTRALISEE :

15,00 EUROS

- franco- polonais
- franco- roumains
- franco- tchèques
- franco-hongrois
- franco-chinois
- franco-japonais
- franco- algériens
- franco-marocains
- franco-tunisiens
- franco-libanais
- franco-israéliens
- franco-palestiniens
- franco-américains (France - Etats-Unis)
- franco-américains (en anglais)
- France - Amérique Latine et Caraïbes
- franco-sénégalais
- franco-togolais
- franco-burkinabè
- franco-maliens
- franco-malgaches
- franco-béninois
- franco-mauritaniens

## COLLECTION « REFLEXIONS » :

15,00 EUROS

- Les Jeunes, la vie locale et l'action internationale (2003)
- Regards sur la coopération décentralisée franco-burkinabé (2003)
- Pauvreté et inégalités en Afrique Subsaharienne (2002)
- L'impact local de la coopération décentralisée sur les territoires (2006)
- Migrants et collectivités territoriales (2008)

## COLLECTION « REFERENCE » :

25,00 EUROS

- Les instruments juridiques de la coopération décentralisée (nouvelle édition - décembre 2008)

## COLLECTION « GROUPE -PAYS » : 40,00 EUROS

(comprenant le Répertoire des  
partenariats)

- Dossier pays VIETNAM  
(2005)

## OUVRAGES HORS COLLECTION

- Coopération décentralisée pour  
le développement durable,  
guides méthodologiques, en  
partenariat avec l'AFCCRE et  
l'Association 4D. (2005) :  
15 euros
- L'évaluation des partenariats de  
coopération décentralisée :  
10 euros
- Coopération décentralisée au  
développement local urbain en  
Afrique-2 volumes (2000) :  
10 euros
- DVD « Voter en Palestine »  
(2007) :  
21 euros

## PROMOTION !

- Dossier pays PALESTINE +  
DVD « Voter en Palestine » :  
35 euros

## BON DE COMMANDE

à retourner à Cités Unies France

Fax : 01 53 41 81 41

Nom.....  
Prénom.....  
Fonction.....  
Collectivité.....  
Adresse.....  
CP..... Ville.....  
Tél. :.....Fax :.....  
Courriel :.....

Je joins un chèque de .....euros  
à ce bulletin (un reçu sera adressé avec les ouvrages)

Je paye par virement administratif (joindre le  
bon de commande de la collectivité)

Frais d'envoi - 5 pour l'étranger

Pour plus d'information, merci de contacter :  
Katarina FOTIC :  
Courriel : [k.fotic@cites-unies-france.org](mailto:k.fotic@cites-unies-france.org)

NB : Merci de préciser les ouvrages souhaités.

Télécharger le bon de commande sur le site Internet  
de Cités Unies France :  
[www.cites-unies-france.org/spip.php?  
rubrique46](http://www.cites-unies-france.org/spip.php?rubrique46)

N'hésitez pas à envoyer vos messages à : [coop-dec@cites-unies-france.org](mailto:coop-dec@cites-unies-france.org)

Directeur de publication : Charles Josselin

Rédacteur en chef : Bertrand Gallet



9, rue Christiani 75018 Paris • Tél. : (+33/0)1 53 41 81 81 • Fax : (+33/0)1 53 41 81 41

Site Internet : [www.cites-unies-france.org](http://www.cites-unies-france.org)

Courriel : [coop-dec@cites-unies-france.org](mailto:coop-dec@cites-unies-france.org)

Pour s'abonner à la Lettre : [e.seyoum@cites-unies-france.org](mailto:e.seyoum@cites-unies-france.org)